



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 96829

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les besoins en poste d'infirmiers en France. Il semblerait que le secteur médical soit en manque d'effectifs, pourtant très peu de places sont proposées au concours d'infirmiers. Il lui demande donc quelles mesures il entend mettre en place afin d'augmenter le nombre de candidats à l'issue du concours.

Texte de la réponse

Le ministre de la santé et des solidarités est particulièrement attentif à former un nombre d'infirmiers permettant de répondre aux besoins de la population. C'est la raison pour laquelle il a augmenté de façon très importante le quota d'entrée en formation ces dernières années. Le nombre d'étudiants admis à entreprendre des études d'infirmiers fixé à 16 236 en 1997 a ainsi été régulièrement augmenté jusqu'à atteindre 30 000 en 2003, chiffre maintenu en 2004, 2005 et 2006, ce qui représente un quasi-doublement en neuf ans des effectifs formés. Cette politique d'accroissement du flux des étudiants en formation a porté ses fruits puisque le nombre d'infirmiers en exercice, égal à 404 563 en 2001 était de 469 011 en 2006, soit 15,90 % d'augmentation en cinq ans, aboutissant à une densité au plan national de 768 infirmiers pour 100 000 habitants en 2006. Cet effort devra être maintenu dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96829

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6131

Réponse publiée le : 31 octobre 2006, page 11405